



Conseil scolaire
de district catholique des
Aurores boréales.ca

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et une école secondaire dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario.

AFFICHAGE EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant :

TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL

CONCOURS : TTS/TES FS 002-22-23

LIEU DE TRAVAIL : École catholique Franco-Supérieur située à Thunder Bay (Ontario).

Affectation permanente à temps plein (1,00) dans un poste non-syndiqué à 10 mois. L'affectation débutera dès que le poste sera comblé.

SOMMAIRE DU POSTE :

Sous la responsabilité de la Direction de service—Bien-être et Inclusion la personne sera responsable :

- d'appuyer le plan d'action en santé mentale du Conseil en favorisant l'approche échelonnée (promotion, prévention et intervention)
- d'offrir des services directs de soutien aux élèves afin de promouvoir la santé mentale, le bien-être et la réussite scolaire
- de participer à la planification, l'exécution d'interventions de groupes adaptées aux différentes populations dans un contexte multidisciplinaire
- de fournir une gestion de cas et effectuer la liaison et les renvois à l'intérieur du Conseil et à l'extérieur du Conseil avec des agences communautaires
- d'offrir un appui lors d'événement tragique ou de situation de crise en offrant un appui direct aux élèves et de la consultation auprès des membres du personnel
- de bâtir la capacité du personnel qui œuvre auprès des élèves
- d'assurer la documentation de toutes les interventions.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- diplôme d'études collégiales en techniques de service social ou en techniques d'éducation spécialisée
- être membre en règle de l'ordre professionnel désigné est un atout
- possède une expertise en santé mentale auprès des enfants et des jeunes
- compétences avancées en communication orale et écrite en français et en anglais
- compétences supérieures en rapports interpersonnels dans un contexte multidisciplinaire
- permis de conduire valide

En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels émis dans les six derniers mois **avant son entrée en fonction**.

Rémunération selon les conditions d'emploi du personnel non syndiqué en vigueur dont le salaire annuel varie entre 44 553 \$ et 54 849 \$.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, une lettre de candidature et un curriculum vitae en français à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

Veillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.